

Conseil communautaire

Jeudi 20 juin 2024 à 18h30

Salle polyvalente de Maron

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Rémi MANIETTE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 23 mai 2024

Délibérations

D_2024_ 100 :	Plan local d'urbanisme intercommunal – Bilan de la concertation
D_2024_ 101 :	Plan local d'urbanisme intercommunal - Arrêt
D_2024_ 102:	Périmètres délimités des abords de monument historique
D_2024_ 103:	Parc d'activités Moselle rive gauche – Agrément de la vente d'un terrain
D_2024_ 104:	Parc d'activités Brabois Forestière – Autorisation de demande de subvention
D_2024_ 105:	Hydro-électricité à Flavigny sur Moselle – Acquisition foncière
D_2024_ 106:	Taxe d'aménagement – Taux 2025
D_2024_ 107:	Nettoyage des locaux / lancement d'une nouvelle consultation
D_2024_ 108:	Assurance – avenant n°4 au lot n°4 relatif aux dommages aux biens
D_2024_ 109:	Régime indemnitaire du personnel communautaire – Corrections formelles
D_2024_ 110:	Modification des statuts du CIAS – Transfert du siège